

La gauche peut-elle sauver sa majorité?

On attendait un score canon du Vert Roby Tschopp. Dans l'élection du Conseil d'Etat neuchâtelois, il s'incline pourtant face à tous les candidats socialistes. Au probable second tour, le 9 mai, la gauche sera en danger.

PAR FREDERIC.MERAT@ARCINFO.CH

On attendait un top, c'est plutôt un flop. Les Verts neuchâtelois n'ont pas détrôné les deux grands partis politiques dans la course au Conseil d'Etat neuchâtelois. Libéraux-radicaux et socialistes s'arrogent les premières places, reléguant le candidat Vert Roby Tschopp au septième rang. Comme un repli sur les valeurs sûres par temps de crise du coronavirus, c'est d'abord la prime aux sortants qui caractérise cette élection. Aucun candidat n'obtenant toutefois la majorité absolue, ce premier tour débouche sur un ballottage général.

Le canton de Neuchâtel a renouvelé sa confiance aux membres de l'exécutif en place. D'abord aux libéraux-radicaux Alain Ribaux et Laurent Favre, qui arrivent en tête dans un mouchoir de poche, avec plus de 18 000 voix chacun. Mais aussi à Laurent Kurth, derrière de quelque 2000 suffrages.

A tout femme au PLR

Le Parti socialiste (PS) partait avec le handicap d'avoir à remplacer deux des siens, et c'est Florence Nater qui est la mieux placée derrière le sortant Laurent Kurth.

Le Parti libéral-radical (PLR) crée la surprise avec la cinquième place de Crystel Graf. L'atout femme pourrait avoir joué en faveur de cette candi-



Avec Laurent Kurth, Florence Nater et Frédéric Mairy, les socialistes ont bien placé tous leurs pions. LUCAS VUITEL

date peu connue. Le quatrième PLR, Lionel Rieder, lui cède 2000 voix et termine huitième. L'autre surprise est un coup d'arrêt à la fameuse vague verte. Celle-là même qui avait permis aux Verts neuchâtelois de faire élire deux de leurs représentants aux Chambres fédérales. Et à Céline Vara de prendre un siège aux socialistes.

Entre les deux partis de gauche, le PS sort ce coup-ci ga-

Les Verts n'ont pas réussi le tour de force que certains prédisaient.

gnant. Le parti écologiste manque son pari de ne présenter qu'un candidat au Conseil d'Etat, en la personne de Roby Tschopp. Et d'avoir joué la seule carte de l'expérience au lieu de faire de la place à des forces plus jeunes et féminines.

Les Verts n'ont donc pas réussi le tour de force que certains prédisaient. Match dans le match, Roby Tschopp a longtemps fait la course devant le

troisième atout du PS, Frédéric Mairy. Ce dernier, conseiller communal à Val-de-Travers, a pourtant coiffé au poteau le Vert grâce à sa première place dans sa région. Conseiller communal à Val-de-Ruz, Roby Tschopp ne termine que quatrième sur ses terres.

Les libéraux-radicaux sont confortés dans leur ambition de renverser la majorité au Conseil d'Etat. Ils ont une carte à jouer, d'autant plus qu'on les

verrait mal sacrifier leur candidate pour la jouer défensive avec leurs seuls deux sortants. La droite profitera sans doute d'un retrait de l'Union démocratique du centre (UDC). Leur candidat Grégoire Cario, 14e, ne sera vraisemblablement pas au second tour.

Majorité en jeu

C'est à gauche que le jeu semble le plus ouvert et que les discussions entre partis vont être cruciales avant le dépôt des listes pour le second tour, ce mardi 20 avril.

En talonnant Frédéric Mairy, Roby Tschopp a des arguments pour figurer sur une liste commune à trois, avec deux socialistes. Pour conforter les chances de la gauche de garder sa majorité gouvernementale, un soutien des autres forces en présence sera indispensable.

A l'extrême gauche, le Parti ouvrier populaire (POP) place deux des siens entre le candidat Vert et la meilleure des vert/libérales, Brigitte Leitenberg. Cédric Dupraz et Sarah Blum font quasiment score égal, au milieu du classement. Nathalie Schallenberger, la représentante du Centre, l'ex-Parti démocrate chrétien, devance Mireille Tissot-Daguette, la deuxième vert/libérale. Si le Centre et les vert/libéraux ne maintiennent pas leurs candidates, leurs voix du premier tour pourraient être décisives.

La participation a baissé de 2,1% par rapport à 2017

Le canton de Neuchâtel s'est moins mobilisé qu'il y a quatre ans pour élire son gouvernement. Le taux de participation s'établit à 32,1%.

On s'y attendait depuis quel que temps, et la mobilisation de ces derniers jours n'a pas suffi. Le taux de participation pour des élections cantonales est à nouveau en baisse en terre neuchâteloise. Selon la chancellerie d'Etat, la participation a atteint 32,1% pour le Conseil d'Etat. Pour le Grand Conseil a été de 31,7%.

En 2017, la participation pour le Conseil d'Etat avait atteint 34,2% (33,3% pour le Grand Conseil). Les électeurs se sont

donc moins mobilisés pour ces élections cantonales. Il faut dire que cette année, elles se situent juste à la fin des vacances scolaires, alors qu'il y a quatre ans, elles avaient eu lieu juste avant Pâques.

La semaine dernière, les chiffres provisoires de la chancellerie d'Etat, au jour le jour, faisaient état d'une baisse d'environ 3%. Visiblement, au retour des vacances, un certain nombre d'électeurs ont rempli leurs bulletins de vote.

Par ailleurs, la participation cette année a peut-être aussi souffert du nouveau mode de scrutin pour le Grand Conseil, avec la circonscription unique qui impose de choisir une centaine de noms de candidats provenant de tout le canton.

En 2013, la participation pour le Grand Conseil était de 34%, et, quatre ans auparavant, de 37,1%. Mais elle était encore de 44,4% en 2005 et de 44,1% en 2001. **NWI**



Hier en fin de matinée, les derniers électeurs sont venus voter à l'hôtel de ville de Neuchâtel. LUCAS VUITEL